

Réinscriptions – Mode d'emploi

La procédure de réinscription est réservée aux anciens élèves, déjà inscrits en 2023-2024

date limite : mardi 9 juillet

Cas général :

Cette année, vous pourrez opter, au choix, entre une réinscription sur rendez-vous et une réinscription en ligne. Nous recommandons la réinscription en ligne lorsque c'est possible.

Cas particuliers :

- la réinscription sur rendez-vous est **obligatoire** pour
 - tout élève souhaitant **commencer un parcours instrumental** (y compris second instrument ou changement d'instrument)
 - tout élève souhaitant passer d'un parcours **diplômant** à un parcours **personnalisé** (ou inversement)
 - tout élève souhaitant s'inscrire dans le parcours « **Artiste en herbe** »

Quelle que soit l'option choisie, n'attendez pas le dernier moment !

Nous rappelons que toute réinscription effectuée hors délais n'est plus prioritaire et ne pourra donc être prise en compte qu'en fonction des places restant disponibles, selon les règles appliquées aux nouveaux inscrits.

Pour une réinscription en ligne :

Réinscription administrative

1. Connectez-vous à votre espace personnel en ligne
 - Vous pouvez accéder à votre espace personnel en suivant [ce lien](#), ou bien depuis eybens.fr à la page [Accès élèves](#) (bouton "Accès extranet")
 - La procédure de réinscription en ligne a été réorganisée et simplifiée depuis une récente mise à jour du logiciel. Vous pouvez désormais y accéder directement depuis la page d'accueil de votre espace (et toujours depuis le menu "Elèves", onglet "Réinscription")
 - cliquez sur "Je souhaite réinscrire l'élève...", puis laissez-vous guider pour les différentes étapes de la procédure de réinscription (détaillées ci-dessous)
 - en cas de non-réinscription d'un élève, merci de nous le signaler en cliquant sur "Je ne souhaite pas réinscrire l'élève..."

2. Modification des coordonnées
 - vérifiez - et modifiez si nécessaire - les informations personnelles du responsable et de l'élève (notez que vous pouvez effectuer ces modifications dans votre espace personnel tout au long de l'année)

3. Documents
 - Transférez les fichiers correspondant aux pièces justificatives nécessaires (voir liste en bas de ce document)
 - pour ce faire, sélectionnez dans la liste l'intitulé de la pièce, et cliquez sur "Importer" ; dans la fenêtre qui s'affiche, un menu déroulant vous permet de vérifier l'intitulé et de le modifier en cas d'erreur
 - ✘ pièces liées à la famille : même s'il y a plusieurs élèves dans la famille, ces pièces ne sont à transmettre qu'une seule fois
 - ✘ pièces liées à l'élève : ces pièces sont à transmettre pour chaque élève de la famille pour qui elles sont nécessaires
 - S'il vous manque des pièces, vous pouvez tout de même valider votre réinscription et revenir plus tard transférer les pièces manquantes. Si ce n'est plus possible via l'onglet "Réinscription", utilisez l'onglet "Documents fournis" du menu Élève (documents liés à l'élève) ou du menu Famille (documents liés à la famille)
 - Si vous ne disposez pas d'une version numérique de vos documents, il vous est toujours possible de nous les transmettre en format papier, par courrier ou en mains propres.

4. Information complémentaire
 - Vous indiquez ici vos intentions d'inscription concernant l'élève, à savoir :
 - les cours que l'élève souhaite poursuivre
 - les cours que l'élève souhaite abandonner
 - les éventuels nouveaux cours souhaités pour l'élève
 - toute indication complémentaire qui vous semblerait nécessaire
 - A ce stade, il ne s'agit encore que de simples indications d'intention. Pour être effectivement inscrit dans chaque cours souhaité, vous devrez par la suite effectuer une inscription pédagogique.

5. Récapitulatif
 - Cette page affiche un récapitulatif de votre demande. A ce stade, vous pouvez encore revenir en arrière pour toute modification éventuelle
 - Si tout est correct, cliquez sur le bouton "Valider" au bas de l'écran. Vous recevez aussitôt un mail de confirmation.
 - Vous pouvez alors, s'il y a lieu, passer à la réinscription (ou la non-réinscription) d'un autre élève de la famille

Inscription pédagogique

Dans cette étape, vous confirmez votre inscription dans chacun des cours souhaités, et indiquez vos disponibilités et vos préférences parmi les horaires proposés. Pour cette étape, vous utilisez les formulaires dont les liens figurent ci-dessous (vous n'avez pas besoin de vous connecter à votre espace)

Important : merci d'effectuer cette démarche avant le 9 juillet, même en cas d'incertitude d'emploi du temps. La plateforme restera ouverte après cette date, vous permettant ainsi toute modification ultérieure, si nécessaire. Pour cela, vous devrez remplir un nouveau formulaire du même type, en précisant dans la zone de commentaire que ce formulaire annule le précédent. Vous pouvez aussi nous communiquer vos modifications par mail.

Code-instrument : ce code vous sera réclamé dans le formulaire "Instrument" pour toute réinscription en violon. Vous le trouverez sur nos mails d'information, ainsi que dans votre espace personnel, à la page de l'élève.

Accès aux formulaires

Il y a 5 formulaires, un pour chaque type de cours :

- Découverte (éveil et initiation, divers parcours de 2 à 7 ans)
- Danse
- Pratiques collectives
- Formation musicale
- Cours individuels (instrument et chant)

Vous les trouverez [en cliquant ici](#)

Pour une réinscription sur rendez-vous :

Prise de rendez-vous :

1. Pour accéder au module de prise de rendez-vous, [cliquez ici](#)
2. Sélectionnez le nombre d'élèves à inscrire – et par conséquent la durée (approximative) du rendez-vous.
3. Choisissez le jour souhaité en cliquant directement sur le calendrier. Les horaires disponibles ce jour-là s'affichent en bas.
 - Pour rappel : la date limite de réinscription est fixée au 9 juillet ; si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer avant cette date, contactez-nous avant le 9 juillet pour nous signifier votre volonté de réinscription
4. Cliquez ensuite sur l'horaire qui vous convient.
5. Cliquez sur "Réservation Invité"
6. Entrez les informations demandées
 - Dans les champs "Prénom" et "Nom", veuillez inscrire le nom de l'élève (ou des élèves si plusieurs)
7. Cliquez sur "Enregistrer" : un résumé de votre rendez-vous s'affiche
8. Cliquez sur "Confirmer"
 - Un mail vous est automatiquement envoyé à l'adresse que vous avez indiquée. Conservez-le, il contient votre rendez-vous ainsi qu'un lien vous permettant de l'annuler ou de le reporter.
 - Il est impossible de réserver, annuler ou reporter un horaire moins de 5 heures à l'avance. En cas d'empêchement de dernière minute, appelez-nous.
 - Notez bien votre rendez-vous : aucun rappel ne sera envoyé

Lors de votre rendez-vous :

Nous effectuerons ensemble les parties administrative et pédagogique de votre réinscription.

Merci de vous munir des pièces justificatives nécessaires (voir liste page suivante)

Liste des pièces justificatives :

(Ne fournissez que les pièces correspondant à votre situation)

Pour tous les Eybinois

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Pour les enfants eybinois jusqu'à 18 ans

- Un document justifiant votre Quotient Familial CAF (attestation CAF ou à défaut dernier avis d'imposition)

Pour les jeunes eybinois de 18 à 25 ans scolarisés, étudiants, apprentis, sans emploi

Pour les étudiants boursiers sur critères sociaux (CROUS)

Pour les bénéficiaires des minimas sociaux (minimum vieillesse, AAH, RSA)

- Un document justifiant votre Quotient Familial CAF (attestation CAF ou à défaut dernier avis d'imposition) ainsi qu'un justificatif de votre situation

Pour la danse

- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la danse
- Une attestation d'assurance dommages corporels

Pour tous :

- Déclaration de consentement RGPD : vous pouvez la télécharger [ici](#) ou sur la page d'accueil de votre espace personnel
 - Inutile si vous optez pour une réinscription sur rendez-vous, nous vous la ferons remplir sur place